

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	24

DELIBERATION n°2013/52

L'An deux mille treize et le jeudi 27 juin à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, légalement convoqué le 20 juin 2013, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Pachou à ARUDY, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. SARTHE, AUSSANT, DOUMECQ, BELESTA-LABOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, TEXIER, CARRERE-GEE, MASONNAVE, SACAZE, SARRAILH, GASSIE, SANZ, BOUSSOU, COUROUAU et Mesdames CLAVIER, MOURTEROT, GANTCH, SOULE, TOUTU, et MOUNAUT Marie-Josée..

Présent(s) suppléant(s) : M. BEROT-LARTIGUE, OSCABY, LACOUETTE, MOUNAUT Pierre et MAYANS.

M. CARRERE donne procuration à M. MARTIN
Mme CASENAVE donne procuration à M. MASONNAVE

Secrétaire de séance : M. GOMEZ

Objet : CULTURE – VALORISATION DU PATRIMOINE – demandes de subventions

Monsieur le Président rappelle que le conseil communautaire a approuvé, par délibération en date du 06 décembre 2012, le lancement de la consultation pour la mise en œuvre du programme d'interprétation du patrimoine.

Le programme d'interprétation du patrimoine est le second volet d'un programme global dont la première étape était la refonte du Plan Local de randonnée (inscrite au Pôle Touristique).

Le président rappelle que la consultation était répartie en 5 lots.

- le prépresse (lot 1)
- la fabrication et pose du mobilier classique (lot 2)
- la fabrication et pose du mobilier ludique (lot 3)
- les impressions des éditions papier (lot 4)
- le développement des outils technologiques (lot 5).



Suite aux décisions de la Commission d'appel d'offre de la Communauté de communes en date du 28 mai 2013, le montant total de cette opération avec la maîtrise d'œuvre s'élève à 220 793 euros HT soit un coût inférieur de 38,6 % à ce qui avait été estimé par le cabinet d'études Traces TPI (359 460 €). Cette opération est programmée aux budgets sur deux ans sur la base du plan de financement prévisionnel ci-annexé. Les lots 1-2-3-5 sont attribués au groupement DL System/Com1nom@de; le lot 4 est attribué à l'imprimerie Martin.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (7 ABSTENTIONS : M. BELESTA-LABOURDETTE, M. OSCABY, M. MASONNAVE, M. SACAZE, M. MOUNAUT, Mme TOUTU et procuration de M. MASONNAVE),

SOLLICITE du Parc national des Pyrénées une subvention à hauteur de 50.000 €,

AUTORISE le Président à engager toutes les autres demandes de subventions auprès des partenaires : Conseil régional d'Aquitaine, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, Etat (sur des crédits FNADT) et l'Europe au titre du FEADER.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Francis COUROUAU



Mise en œuvre du plan d'interprétation du patrimoine de la vallée d'Ossau

Plan de financements prévisionnels 2013 & 2014

DEPENSES	HT (€)	RECETTES	HT	
Conception textuelle et graphique des différents supports (préresse) (1)	82 906	Conseil régional	41 320	18,7 %
Fabrication et pose du mobilier classique	58 624	Conseil général	66 113	29,9%
Fabrication et pose du mobilier ludique	14 987	Parc national des Pyrénées	50 000	22,6%
Impressions	17 721	FNADT	19 430	8,8%
Nouvelles technologies	30 200	Autofinancement	43 930	20%
Maitrise d'œuvre (2)	16 355			
Total (3)	220 793		220 793	100%